

# Lycée Saint Charles

Chalon-Sur-Saône

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Pour être à même de dispenser une formation en phase avec les évolutions technologiques, le Lycée Saint Charles maintient son parc d'équipements, tant au niveau quantitatif que qualitatif.

Cet objectif est atteint chaque année grâce à l'aide que représente le versement de la taxe d'apprentissage par les entreprises partenaires.

Depuis un an, en partie grâce à cette contribution, le Lycée s'est transformé pour accueillir la nouvelle section Bac Pro Coiffure en apprentissage.

**A la rentrée 2023, le Lycée Saint Charles proposera deux nouvelles formations : un Bac Pro AEPE (Animation - Enfance et Personnes Âgées ) et aussi un Bachelor RDCP (Responsable du Développement et du Pilotage Commercial)**

Pour accueillir ces nouvelles sections et améliorer nos équipements , mais aussi pour promouvoir nos formations et apporter le meilleur accompagnement aux élèves, la contribution des entreprises grâce au versement de la TA est un apport primordial pour notre établissement.

**Verser votre taxe d'apprentissage à l'Ensemble Saint Charles c'est soutenir les projets pédagogiques innovants et ambitieux d'un Ensemble Scolaire.**



Notre cuisine pédagogique



Nos locaux transformés pour les élèves de BAC PRO Coiffure



En nous versant la TA, vous êtes un partenaire de l'Ensemble Saint Charles , nous vous proposons de figurer sur notre site [www.saintcharles71.fr](http://www.saintcharles71.fr) sur la page dédiée à nos partenariats.



BTS ESF en visite d'entreprises du secteur alimentaire



Stage dating, rencontre élèves / entreprises

# Le nouveau versement de la TA

## Comment ça se passe?

### Comment,

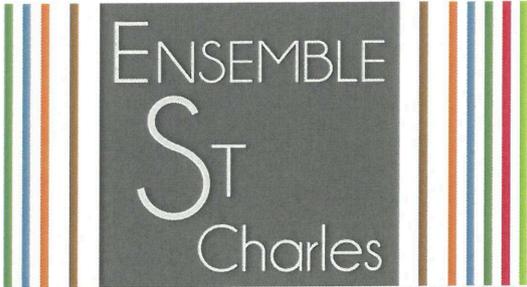
- Se rendre sur NET-ENTREPRISES 
- Se connecter sur la plateforme 
- Recherchez les bénéficiaires
- Lycée Saint Charles SIRET: 52951402800016 Code UAI : 0711896A

### Quand,

- Choix des bénéficiaires sur la plateforme  du 25 mai au 7 septembre 2023

### Votre contact à St Charles,

- Sonia Provost ,attachée de Gestion, [sonia.provost@saintcharles71.fr](mailto:sonia.provost@saintcharles71.fr) ou 03.85.45.83.43



ENSEMBLE  
ST  
Charles

*Parce que notre partenariat est essentiel au bon fonctionnement de nos établissements, nous vous recontacterons prochainement au téléphone et/ou par mail afin d'accompagner votre versement ,*

*Par avance, l'ensemble des chefs d'établissements du Groupe Scolaire Saint Charles, vous remercie de l'effort que vous pourrez faire en faveur de notre établissement et vous prie de recevoir ses sincères salutations.*

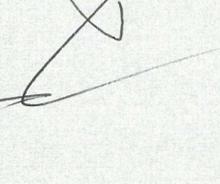
**Bruno Aubriet,**

Chef d'établissement  
Lycée Saint Charles



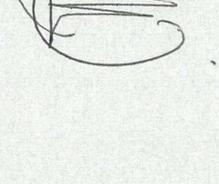
**Jean-Pascal Troubat,**

Chef d'établissement  
Collège Saint Charles



**Christelle Remond,**

Chef d'établissement  
Ecole Le Devoir



**Céline Souillo,**

Chef d'établissement  
Ecole La Colombière

